

Avis de constitution

SOCIETE « NOURRIR LA VIE » en abrégé « NOLAVIE »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX EN FACE
DE L'ENA LOT 170 ILOT 16, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOURRIR LA VIE » en abrégé «
NOLAVIE »

Objet : 1- Production, achat, transformation et commercialisation de vivriers végétaux et animaux pour l'alimentation humaine ;

2- Production et commercialisation d'aliments pour animaux ;

3- Production et commercialisation d'engrais organiques ;

4- Production et commercialisation de bioénergies : bioéthanol, biogaz, briquettes pour foyers, etc.

5- Prestations de services agricoles techniques et mécanisés

6- Prestations diverses. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX EN FACE
DE L'ENA LOT 170 ILOT 16, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M SEKA LEOPOLD RUFFIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06721 du 26/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83461/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

